

L'impact de la démission parentale sur la scolarité de l'enfant

Mr: Mezioud Ahmed

Maître-assistant UMMTO

Résumé: La prépondérance du rôle des parents dans la scolarité de leurs enfants ne semble pas faire l'objet de doute possible, il a été prouvé et fait l'objet de plusieurs études, celui-ci peut être favorable dans le cas d'une implication de ces derniers dans l'instruction de leurs petits, ou néfaste dans le cas de leur démission, cette dernière peut avoir multiples facettes et ascendances, (Mathieu Ichou 2010) révèle que les deux tiers des situations avérées des démissions parentales sont liées à la baisse du niveau scolaire des parents, nous essayerons donc de porter un regard sur cette majorité de cas, à travers les révélations faites soit par des spécialistes soit par des études, tout en réservant une esquisse au tiers restant, notamment celle liée au divorce, qui représente de nos jours un fléau dans nombre de pays, nous aborderons la relation parents-école, l'intérêt réservé à la thématique dans les pays développés et ceux en développement, la typologie des parents, et les causes visibles et imperceptibles du phénomène, nous proposerons enfin, l'exemple du parent impliqué dans la scolarité de son enfant, en guise de thérapie pour ce mal qui ronge la vie sociale des familles et de la société.

• Introduction:

La prépondérance du rôle des parents dans l'éducation et la scolarité de leurs enfants, ne semble pas faire l'objet de doute possible, il a été révélé par plusieurs études, et fait l'objet de nombre de colloques séminaires et publications (séminaire de Montargis 2010) sous le thème de «le rôle des parents dans l'éducation scolaire des enfants» la publication de (Isabelle Chabot 2001) intitulée le «rôle des parents un déterminant du choix de carrière chez l'enfant» celle de (Paul D'Arvau et Rolland Viau 1997) titrée «la motivation des enfants: le rôle des parents», au point

que le sujet est devenu conventionnel, et classique en matière des Sciences sociales, spécialement en Sciences de l'éducation. Il y a donc exigence de l'implication des parents et de leur participation de différentes façons, pour aider leurs enfants à réussir, et dépasser tout les caps de l'école avec succès.

Néanmoins, ces mêmes études et publications, soulignent les conséquences fâcheuses et incommodes, de l'influence négative des parents sur le cursus scolaire des enfants. le cas de la démission parentale qui peut avoir multiples facettes et ascendances, en est l'exemple le plus criant de cette incidence ,qui exige regards et réflexions, que nous essayerons de mener tout au long de cette note, encadré par des révélations explicites sur le phénomène de la démission parentale, qui peut prendre l'aspect d'une absence physique du domicile familial , ou se résumer au désintérêt témoigné par le parent vis - a -vis de l'éducation et de la scolarité de son enfant, elle peut être partielle, sous forme de négligence qui consiste à moins bien accomplir ses devoirs envers ses enfants, ou totale, dans ce deuxième cas, il s'agit de carence qui consiste non pas dans la mauvaise exécution des obligations parentales, mais dans l'absence d'exécution de celle-ci, c'est-à-dire le manquement même des parents à leurs obligations » (Françoise Dekeuwer et autres 2003).

Notre choix s'est donc porté sur l'impact de la démission parentale sur la scolarité de l'enfant, tout en nous focalisant sur les dimensions liées au niveau d'instruction des parents, car la démission parentale est dans deux tiers des cas lié a ce dernier (Mathieu Ichou 2010), le tiers restant relève d'autres facteurs clairement distincts, comme le divorce, le mariage précoce ou tardif, l'aire culturelle et géographique d'appartenance... nous aurons un regard sur l'un d'eux. sachant que la variable résultante trouve son ascendance dans plusieurs éléments, et résulte d'articulations complexes, péniblement accessibles, et difficilement compréhensibles, nous aurons recours pour mettre à jour cet impact à des comparaisons entre parents démissionnaires et d'autres impliqués dans la scolarité de leurs enfants.

L'intervention s'inscrit dans le chapitre de l'éducation, dans sa dimension sociologique.

● **Définitions essentielles :**

- **Démission:** signifie dans le vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant (Robert Lafon 1979) « le lâchage devant une difficulté réelle ou imaginaire d'une tâche: où le renoncement est souvent refuge dans une inaction illusoirement plus confortable que la tension exigée par cette tâche ».
- **Parent:** selon le dictionnaire critique d'action sociale (Jean-Yves Barreyre 1995) le mot « désigne d'une façon très large la fonction d'être parent en y incluant à la fois des responsabilités juridiques telles que la loi les définit. Des responsabilités morales telles que la socio-culture les impose et des responsabilités éducatives ».
- **Démission parentale:** elle se manifeste d'après Françoise (DEKEUWER-DEFOSSEZ 2003) « par exemple par un désintérêt pour les problèmes scolaires de l'enfant, l'absence de supervision de ses sorties et de ses fréquentations. Le refus de se préoccuper de lui ». il y a deux cas de figure, le premier consiste à ne pas bien remplir sa mission, il s'agit là d'un cas de négligence. Quant au deuxième il consiste à ne rien faire du tout, il s'agit là d'une carence qui consiste, « non pas dans la mauvaise exécution des obligations parentales, mais dans l'absence d'exécution de celles-ci, c'est-à-dire le manquement même des parents à leurs obligations ».

La relation parent-enfant est capitale selon (Robert Lafon 1979), ces deux entités forment un groupe très particulier qu'est la famille, les parents responsables d'une famille, ont un engagement envers la société, c'est la bonne éducation qui leur est exigée, au retour pour être moins déficients, les sociétés ont créés les services sociaux et spécialisés dans l'aide aux parents. Le cas échéant « la société ... doit réagir de manière répressive » pour reprendre l'expression de (Catherine Sellenet 2007).

On constate, que le vocable parent ne se résume pas au seul lien parent-enfant, déterminant globalement une filiation, mais prend l'aspect d'une

responsabilité accrue à travers le temps, elle est d'ordre juridique, sociale et éducative.

- **La relation parents-école:**

Dans leur majorité, les parents s'attendent à ce que l'école fasse de leur descendance l'idéal de leur aspiration, et leur assure une réussite sociale ; il y'a de l'autre coté l'institution scolaire, et sa composante humaine, principalement les enseignants qui escomptent la collaboration des parents, pour aider à la réussite des enfants. Généralement ou disons normalement, le rôle des institutions sociales, que sont la famille (parents) et l'école, devrait être complémentaire.

Ce n'est particulièrement pas la position en ce qui relève des parents démissionnaires ; qui ne s'inscrivent pas dans cette logique. Elles peuvent par conséquent se trouver dans des situations confuses, voir même conflictuelles, du fait de la différence d'appréciation. Ainsi nombre de parents habitués au statut du père de famille travailleur, n'acceptent pas l'intrusion de l'école dans la vie familiale, qui vient changer l'organisation du temps, le mode de vie et le rythme de vie familiale, qu'exige la scolarité des enfants, et refusent cette prérogative assignée de parents d'élève. Ce qui s'applique au père s'adapte aussi à la mère, qui voit ses taches domestiques s'intensifier. Néanmoins la relation parents école reste tributaire de l'histoire préalable de chaque parent, et des représentations sociales qu'il se fait de la fonction du père d'enfant et de l'élève, qui définissent ses attitudes et conduites, qui font qu'il s'implique ou s'efface de la vie scolaire de ses petits, cela à coté de nombreux autres facteurs qui ne sont pas objet de la note.

- **Démission parentale entre engagement et indifférence :**

Si le thème de la démission parental jouit d'un intérêt particulier, et devient très présent dans les débats publics au sein des sociétés développées, tel est le cas en France, où le sujet devient objet d'enjeux politiques, juridiques ,et économiques, se traduisant des fois par la pénalisation ,et le retrait des allocations familiales de tout parent défaillant, qui se voit réduire ses budgets ménager chaque fin de mois, où les recherches pouvant aider à la résorption du phénomène, sont primées chaque

année, l'exemple de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF), qui attribue deux prix annuellement récompensant les recherches qui traitent le sujet est révélateur .

L'étude intitulée « rapprocher les familles populaires de l'école » de (Mathieu Ichou 2009) qui se voulait un regard sur les rapports entre la société et l'école, et sur le rôle des parents dans le processus scolaire des enfants. En a été l'attributaire en 2009. La création du réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, (REAAP) en 1999 est l'une des réponses préventives de la part de la société française au phénomène de la démission parentale, L'objectif du réseau est de permettre aux parents ,d'assumer pleinement et en premier, leur rôle éducatif. (Circulaire interministérielle N°: 99/153 1999).

Le rôle des parents d'élèves en France est défini par le code de l'éducation dans son article L 111-4 (code de l'éducation modifié de 2008) qui stipule que « les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative, Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement, pour exercer leur droit de regard sur la scolarisation de leurs enfants ceux-ci doivent être informés des résultats scolaires de ces derniers, ainsi que de leur conduite et comportement, à travers l'organisation de réunions et rencontres, entre les différents membres des établissements scolaires et les parents d'élèves, l'information de ces derniers via le bulletin scolaire notes et remarques, les établissements sont obligés de répondre favorablement à toute demande d'entrevue émanant d'un parent d'élève.

Il est fait mention dans (la circulaire N° 2006. 137 d'Aout 2006) de quelques conseils concrets pour l'accompagnement de son enfant dans sa scolarité, en l'encourageant à découvrir et maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul prémisses nécessaires à l'apprentissage et l'autonomie, et pour l'aider à apprendre et respecter les règles de la vie scolaire, et acquérir les bonnes habitudes sanitaires en matière d'hygiène et d'alimentation.

« La brochure de l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire » (Direction générale de l'enseignement scolaire 2011), utilise le vocable de coéducation, pour faire référence à cette collaboration dans l'éducation et la scolarité de l'enfant, entre d'une part les titulaires de l'autorité parentale, et d'autre part la deuxième institution sociale qu'est l'école. Cette coopération explicitée par « la régularité et la qualité des relations construites avec les parents » qui « constituent un élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée aux services publics de l'éducation, l'obligation faite à l'état de garantir l'action éducative des familles, requiert de soutenir et renforcer le partenariat nécessaire entre l'institution scolaire et les parents d'élèves légalement responsables de leur enfant. L'école doit en conséquence assurer l'effectivité des droits d'informations et d'expressions reconnus aux parents d'élèves et à leurs représentants dans la circulaire relative au rôle et place des parents à l'école (circulaire N° 2006-137 d'Aout 2006).

Il ressort paradoxalement que le sujet est faiblement analysé dans les pays en développement, dont fait partie le nôtre, Ou le vocable du rôle de parent n'apparaît ne serait-ce qu'une seule fois, dans le rapport nationale sur le développement de l'éducation en Algérie (ministère de l'éducation Algérie 2004). Ces pays semblent avoir d'autres priorités que celle de relever effectivement le niveau académique de leurs jeunes générations, niveau qui a atteint une médiocrité sans égale.

Les enseignants que nous sommes, vivons tous cette réalité, où le niveau pour ne pas dire l'excellence, semble fuir nos établissements et institutions. Nous voyons tous et constatons amèrement les déficiences carences et lacunes de nos étudiants, Il est incontestablement vrai que ces dernières sont d'ordre multifactorielles et résultantes de plusieurs variables, psychologiques, sociologiques, culturelles et institutionnelles dont les articulations sont obscures. La démission parentale aux multiples facettes reste selon mon avis l'une des majeures. Le choix du vocable (impact) n'est pas fortuit. Il tente de refléter l'articulation entre les facteurs déterminants et déterminés, objet de cette note.

- **Typologie de parent (Claire Leduc 1994):**

Le chercheur peut découvrir et déchiffrer plusieurs typologies, correspondant à la classification des parents, selon plusieurs modes opératoires, la typologie de Claire Leduc nous semble convenir au sujet de la note, notamment pour la qualité du parent démissionnaire.

- **Le parent entraîneur:** tel est l'intitulé de la publication de l'auteur sus-citée qui émet en fait un objectif à atteindre pour tout parent digne de sa mission, devenir parent entraîneur, qui est définie comme étant préoccupé par l'éducation de ses enfants, au même titre que ses propres activités, il sait maintenir un équilibre dans la vie malgré ses péripéties. Il instaure un climat de communication familiale positif, il s'intéresse à tous les éléments constitutifs de la famille, il écoute et vise l'autonomie de l'enfant dans un environnement aux règles bien définies. Le résultat c'est des enfants autonomes, épanouis, capables de faire face aux exigences de la vie, avec calme jugement et sérénité.
- **Le parent absent:** il s'agit dans ce cas de figure du parent qui affiche un total désintérêt pour ce qui est de l'éducation de ses enfants, il ne s'investi pas dans leur éducation, pour reprendre l'expression de l'auteur « les relations avec les enfants sont presque inexistantes », il n'éprouve pas le besoin de communiquer avec ses enfants, ni de connaître les goûts, les intérêts et ou les résultats scolaires de ces derniers, il pourrait avoir lui-même vécu dans le même climat d'indifférences et de carence, qu'il reproduit le même comportement de lâchage, qui engendre des enfants susceptibles à toutes les dérives comportementales sociales et scolaires...
- **Le parent débonnaire:** ce troisième type de parent contrairement au deuxième s'intéresse au développement de son enfant, s'occupe bien de lui, il peut être attentionné, néanmoins, il n'est pas en mesure de pouvoir instituer des règles de fonctionnement, et des limites à ne pas franchir par l'enfant, l'enfant est roi chez lui, il fait ce que bon lui semble, d'après l'auteur, le parent pourrait avoir évolué lui-même dans la même ambiance. La théorie de

l'apprentissage sociale trouve toute sa place pour expliquer le phénomène par la reproduction de comportements parentaux. L'aboutissement c'est des enfants capricieux, partisans du moindre effort, qui peuvent échouer devant toute tâche, Le décrochage scolaire est fréquent chez cette catégorie d'enfants.

- **Le parent autoritaire:** c'est le type de parent appelé communément parent traditionnel, qui fait régner la dictature, il n'y a que sa façon de faire et de voir qui est la bonne et valable, elle s'applique à toute la tribu, adultes comme enfants, cela génère des enfants conformistes, effacés sans ambitions, avec des troubles de comportements souvent signalés.
- **Parent abusif:** cette espèce de parent est caractérisée par la violence récurrente, qu'elle fait subir à ses enfants, ainsi que tout autre membre de la famille, ses enfants sont en manque flagrant d'adaptation sociale, et sont souvent des déficients scolaires.

- **Causes visibles et imperceptibles de la démission parentale :**

On ne naît pas parent démissionnaire, mais on peut le devenir, comme tout phénomène sociale, la démission parentale est la résultante de plusieurs facteurs interdépendants, d'origines diverses: psychologique, sociale, économique, environnementale ...Ne pouvant les énumérer et explorer dans le cadre restreint de cet exposé, ni même dans le cadre d'une étude aussi majestueuse soit elle. Nous en aborderons le divorce, ainsi que le niveau scolaire des parents, qui est un facteur crucial et décisif dans l'implication ou pas des parents dans l'instruction de leurs enfants, ce dernier est à l'origine même des deux tiers des cas de démission parentale selon (Mathieu Ichou 2009).

1- Le divorce: c'est le cas de figure de la démission parentale par excellence, ou le parent géniteur ou pas, décide de se démettre de ses responsabilités conjugales et parentales, le phénomène représente un fléau dans plusieurs sociétés, il représente en France un taux global de 45% en 2001 selon le ministère de la justice, après avoir été de l'ordre de 10% en 1970 et de 30% en 1985.

Dans notre pays, les changements de mentalités dans les grandes villes, l'ennui conjugal, la recherche des plaisirs et le développement de l'individualisme à permis une augmentation de la divortialité pour atteindre le taux record de 35000 cas en 2006 selon le ministère de la justice, la conférence débat sur les causes et raisons du divorce en Algérie, qui a eu lieu à Sétif le 13 mars 2011, signale un nombre de 120000 cas entre 2008 et 2010, imputés par les conférenciers à plusieurs facteurs. si le code de la famille (Code de la famille – ordonnance N° 05-02 du 27/02/2005) autorise le divorce, il reste que c'est le phénomène le plus réprouvé par Dieu parmi les choses licites, selon notre religion (Hadith d'Abou Daoud) «Satan établit son trône sur l'eau et envoie les siens pour semer les troubles», (FITNA) le plus à se rapprocher de lui sera celui qui accomplira le comble des crises, un premier démon revient et dit, j'ai fais ceci et cela, tu n'as rien fait lui répondit-il, un deuxième revient et dit, je n'ai pas lâché l'humain X de toute la journée, tu n'as rien fait lui répondit –il, un troisième démon revient et dit, j'ai provoqué la séparation entre deux époux, Satan se réjouit et dit: vient te mettre à mon côté quel bon fils tu es «c'est l'autre Hadith rapporté par Muslim. La bible de Mathieu révèle Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair, que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu à joint» 19:6.

La dissuasion du divorce est le maître mot des religions monothéistes, et cela semble imprégner la culture des hommes, qui semblent être tous d'accord sur les effets néfastes du divorce sur les enfants, pour reprendre l'expression du psychiatre (Luc Meyer) (<http://www.elledivorce.com>) « avec le divorce on se retrouve à régler tout seul des problèmes qu'on aurait pu résoudre à deux or les enfants, notamment pour les questions liées à leur éducation c'est une affaire qui dure...la recherche d'une cohérence dans l'éducation des enfants est ainsi plus difficile à trouver quand les deux parents ne sont plus ensemble» la rupture de l'unité biologique et affective de la famille engendre un traumatisme psychique intense chez l'enfant qui va présenter des comportements réactionnels qui peuvent être pathologique, selon les spécialistes.

2- Démission parentale liée à la baisse du niveau scolaire:

La littérature sociologique et éducationnelle révèlent expressément sans ambiguïté aucune, que plus le niveau académique des parents est élevé, plus ils s'investissent dans leur rôle de parents d'élève, ainsi on peut lire dans l'étude de (Ahsen Zahraoui 1999) « évidemment les résultats de notre recherche tendent à montrer que plus le niveau de scolarisation des parents est élevé, plus ils s'impliquent dans la scolarisation de leurs enfants » et cela influe positivement et considérablement sur l'instruction des petits. Dès la première année les parents instruits considèrent avec attention la scolarité de leurs enfants car ils ont la possibilité de leur apporter leur concours, ils connaissent bien le système scolaire ils peuvent intervenir de manière différentes: suivi des leçons et devoirs, préparation des cours, jeux de lecture...

Le niveau d'instruction des parents est considéré comme un facteur d'une importance considérable dans la réussite des élèves. Les enfants instruits sont avantagés sur plusieurs points par rapport aux autres enfants de parents peu instruits » (MONTAMARQUETTE 1989 dans INB HABIB BAWA 2008)

A l'inverse les parents moins « lotis » par l'école, ne pouvant apporter le soutien nécessaire à la réalisation des devoirs, n'ayant pas la capacité de suivre l'évolution de la scolarité de leurs enfants, par le système de contrôles et des notes, beaucoup d'entre eux éprouvent des difficultés à assumer leur rôle de parents d'élève, Le manque de familiarité avec l'école, qui les caractérise les emmène à ignorer les rouages et les dimensions visibles et cachés de l'école « (Mathieu Ichou 2009). En conséquence ils affichent une faible, voir même aucune implication dans l'activité scolaire de leurs enfants, ce qui engendre de facto chez ces derniers une baisse de rendement scolaire.

L'autre étendue psychologique lié directement à la variable active du sujet, peut se montrer par le sentiment d'infériorité, « CHEVAL DE BATAILLE » d'Alfred Adler, se sentiment, qui se caractérise par un manque de confiance en soi, et une peur de l'infériorité selon (Alexis Rosenbaum 2005), inhibiteur des

initiatives, qui fait que par manque de niveau intellectuel des parents n'osent pas nouer de contact avec les établissements scolaires de leurs petits, où les intervenants ont tous un bon niveau selon leur imaginaire, cette appréhension de son vis-à-vis, que peut être l'enseignant, le principale ou le responsable de l'établissement, fait que nombre de parents se retrouvent à opter pour une démission et un lâchage, « illusoirement plus confortable que la tension exigée par l'accomplissement » de leur devoir, pour reprendre l'expression de (Robert Lafon 1979). Une mission qu'accomplissent confortablement les parents à scolarité élevée, qui ont acquis une certaine familiarité avec le fonctionnement de l'école, et qui ont une vision claire de toutes les dimensions de la scolarité.

Les relations intrafamiliales peuvent être quand à elles tributaires du niveau académique des parents, principalement le contact parent-enfant, une ambiance de relation tendues peut avoir des répercussions défavorables sur le cheminement scolaire de l'enfant, en effet un enfant dont la relation avec les parents est source de souffrance ne sera pas psychologiquement disposé à travailler, et peut éprouver des difficultés de concentration, « un problème quelque soit sa nature et son degré d'intensité, s'il n'est pas cerné à temps, et traité de manière intelligente, à partir d'une énergie positive a élan communicatif perceptible et rayonnant, peut se dégénérer, et toucher d'autre sphères limitrophes du lieu de détonation première du problème comme l'école » (J.SIAUD-FACCHIN 2006). L'écart d'appréciation de l'ambiance familiale est caractérisé entre les deux catégories de parents lettrés et illettrés. Ces derniers par leur démission perdent tout contact avec leurs enfants, tandis que les premiers ont tendances à mieux évaluer les répercussions du climat familial sur l'enfant, L'étude de (JIMERSON et autre 2000) relaté par (IBN HABIB BAWA 2008) montre que la qualité de l'environnement familiale découlant de la façon de voir des parents peut être prédicteur de la réussite ou du décrochage scolaire.

Un niveau d'instruction estimable des parents, est susceptible de leur permettre d'intervenir afin de mieux orienter leurs petits lors des phases de changement de cap, et les aider à faire les meilleurs choix scolaires possibles, afin de pouvoir suivre les étapes ultérieures sans difficultés notables, une autre manière

d'être un parent orienteur, paradoxalement les parents dépourvus ou à faible niveau scolaire, ne pouvant s'acquitter de cette tâche, « car ils sont loin de connaître et par la même d'évaluer les différentes possibilités qui leur sont offertes, et les diverses filières qui existent, en d'autres termes ils ne sont pas suffisamment familiarisés avec les rouages de l'institution scolaire, se trouvant même d'un certain point de vue en porte à faux dans leur relation avec l'école (AHCENE ZEHRAOUI 1999). Ce qui les conduit à s'écarter de la vie scolaire de leurs enfants.

Le niveau d'instruction des parents et déterminant dans le niveau d'aspiration qu'on a pour ses enfants, « les aspirations parentales entretiennent une dynamique entre parents et enfants, elles ont pour fonction de préparer... et d'aider l'enfant à devenir adulte, se sont ces aspirations parentales qui les projettent dans l'avenir...ces aspiration ont en générale un impact sur les performances scolaire (MARINI 1978 dans IBN HABIB BAWA 2008). Le niveau d'aspiration des parents pour leur enfants est donc corrélé à leur niveau intellectuel aussi on peut lire dans une enquête menée en 1998 par le ministère de l'éducation en France que les souhaits formulés par les parents quand à la scolarité de leur enfant restent marqués par des fortes disparités sociales, les cadres et les parents les plus diplômés expriment des attentes supérieures chez les professeurs huit sur dix des parents espèrent que leur enfant prolongera sa formation après 20 ans, les parents titulaires d'un certificat d'études primaire orientent leur choix vers un CAP.

Les cadres et les enseignants se distinguent des autres professions, ils expriment des attentes très supérieures, à celles formulées par les autres familles, ces différences d'aspiration reflètent sans doute en partie les disparités de réussite chez les enfants (MINISTERE DE L'EDUCATION FRANCAISE 1998).

Pour mieux saisir les dimensions de l'implication et par là même de la démission des parents par rapport à la scolarité de leurs petits (Mathieu Ichou 2010) dresse quelques exemples dont le contenu suit:

- ✓ La fonction des parents consiste à délimiter les tranches horaires réservées à chaque occupation, devoirs, télévision, heure de coucher...
- ✓ Aide à la maison: aide aux devoirs, révision des leçons, préparation de celles à venir.
- ✓ Aspirations scolaires: avoir des aspirations scolaires pour ses enfants et les faire savoir avec fixation d'objectifs à atteindre.
- ✓ Comportements stratégiques: inscription des enfants en cours de soutien, avoir des connaissances suffisantes de l'école pour intervenir en cas besoin.
- ✓ Contact avec les enseignants: rencontres avec les enseignants, demande d'informations sur le comportement scolaire de l'enfant et sa conduite.
- ✓ Participation à la vie de l'école: présence active à la vie de l'école notamment en tant que parent d'élève.

- **Etat de parent bien impliqué dans la scolarité de son enfant :**

On peut découvrir sur le site (<http://www.educationbord.ca>) canadien de l'éducation une liste à cocher destinée aux parents pour pouvoir se situer par rapport à l'implication dans la scolarité de leurs enfants qui a été arrangée de façon à correspondre à nos réalités:

- J'ai communiqué avec le personnel à l'école de mon enfant.
- J'ai communiqué avec le personnel à l'école de mon désir d'être informé sur le progrès de mon enfant.
- Je partage l'avis de l'enseignant de mon enfant sur le rôle de l'enseignant dans mon pays.
- J'ai partagé ma croyance personnelle et mes attentes d'un enseignant avec l'enseignant de mon enfant.
- J'ai partagé de l'information sur la culture de ma famille avec l'enseignant .
- J'ai écouté l'enseignant de mon enfant expliquer son rôle comme enseignant.

- Je comprends que mes attentes soient différentes de ce qu'un enseignant peut accomplir en classe.
- J'ai demandé à l'enseignant ce qu'il attend de moi comme parent .
- J'ai entendu les attentes que l'enseignant a de moi envers mon enfant.
- Je suis allé à l'école de mon enfant.
- Je connais le nom de l'enseignant de mon enfant .
- Je connais le nom du directeur de l'école de mon enfant.
- J'ai fourni à l'enseignant de mon enfant mon numéro de contact.
- J'ai fourni à l'enseignant de mon enfant les heures de ma disposition à avoir des rencontres.
- J'ai rencontré un parent qui a une meilleure connaissance et compréhension de la culture de l'école.
- J'écris des notes à l'enseignant dans l'agenda de mon enfant.
- Je sais si l'école de mon enfant a des livres.
- Je comprends les procédures et les politiques de l'école de mon enfant.
- Je comprends les procédures des examens.
- Je sais comprendre le système de notes sur le bulletin.
- Je connais les attentes académiques et la conduite exigée par l'école.
- Si j'ai des questions, je sais à qui m'adresser à l'école.
- J'ai engagé toute la famille à supporter l'éducation de mon enfant.

- **Quelques notes pour aider l'enfant dans sa scolarité selon**

(**Pierre Potvin et autre 2004**):

Le guide de prévention du décrochage scolaire révèle quelques conduites à suivre pour aider son enfant à trouver la place qui lui revient à l'école qui sont valables pour tous les types d'enfants.

- Aidez votre enfant à mieux se connaître (ses forces, ses rêves...etc.) et à augmenter son estime de soi (soulignez ses talents et ses compétences et aidez-le à lui en faire prendre conscience).

- Favorisez le développement de sa motivation scolaire en l'aidant à se fixer des objectifs de réussite et des projets concrets à réaliser: incitez-le à s'engager dans un projet scolaire (comme une activité parascolaire liée à ses forces), aidez-le à se fixer un objectif à court terme face à ses résultats scolaires, etc.
- Félicitez-le souvent pour son engagement et ses réussites (montrez-lui que vous êtes fier de lui).
- Invitez-le à consulter le service d'orientation de l'école pour mieux connaître le marché du travail et l'orientation professionnelle.
- Encouragez votre jeune en soulignant chacun de ses « bons coup » (bon comportement, réussite scolaire, etc.).
- Aidez-le à développer son sens moral (notion du bien et du mal) afin de l'amener à se responsabiliser face à ses actes.
- Aidez-le à trouver des façons pacifique de résoudre les problèmes (ex: s'arrêter, se calmer, réfléchir et trouver une solution) et à développer ses habiletés de maîtrise de soi comment gérer sa colère?)
- Aidez-le par exemple, à se « parler » dans sa tête lors des situations où il a le plus de difficultés à se maîtriser, avec des phrases du type: « respire! » ou « je suis calme! ».
- Incitez-le à demander de l'aide pour surmonter ses difficultés d'apprentissage et informez-vous pour obtenir de l'aide à l'école ou dans la communauté (ex: aide aux devoirs offerte par plusieurs maisons de jeunes, soutien scolaire ou aide d'appoint offerts par les étudiants en sciences de l'éducation de votre université locale, etc.).
- Aidez votre adolescent à développer son estime et sa confiance en lui ainsi que sa motivation en l'incitant à miser sur ses forces et à se fixer des objectifs de réussite félicitez-le pour chaque succès atteint.
- Echange avec votre adolescent sur la question de la dépression (voir les ressources internet en fin de section pour des informations sur cette problématique).
- Aidez-le à gérer son stress (ex: relaxation, certaines techniques de respiration, pensée positive).

- Soutenez le dans la résolution de ses problèmes personnels et sociaux (en l'aidant, par exemple, à envisager plusieurs solutions et à choisir celle qui lui semble la meilleure.
- N'hésitez pas à consulter l'intervenant de l'école qui peut vous soutenir ou vous référer à une ressource externe. Les Cisc (service d'aide psychosociale) les centres jeunesse et les associations d'aide en santé mentale sont également de précieuses ressources offertes au sein de votre communauté.
- Aidez-le dans la recherche de moyens pour trouver ses solutions, et aidez-le à mettre d'entre elles.
- Aidez le à revoir sa façon de penser en le motivant à se centrer sur les aspects positifs.
- Invitez le à vous exprimer ses émotions en lui posant des questions, comme: qu'est ce que tu ressens en me parlant de cela ?
- Aidez le à développer son sens moral (notion du bien et du mal) afin qu'il puisse se responsable face a ses actes.
- Continuez à l'interroger sur ses allées et venues et établissez une routine familiale avec des règles claires (heures de rentrée, tâches et responsabilités à exécuter, etc.)
- Soulignez ses forces et ses talents pour l'aider à augmenter son estime de soi.
- Aidez le à gérer et exprimer ses émotions (ex: demandez lui d'exprimer comment il se sent, de vous raconter sa journée).
- Encouragez le à utiliser des moyens de relaxation (ex: exercices respiratoires, pensée positive).
- Aidez-le à faire davantage d'activités plaisantes et s'accorder des récompenses
- Encouragez le à vivre une relation positive avec un adulte en qui il a confiance.

- **Conclusion:**

Etudier la scolarité de l'enfant, revient à explorer tous les paramètres et variables qui viennent influencer celle-ci, la tâche n'étant pas Scientifiquement envisageable, le chercheur et l'intervenant se retrouvent Obligés, de se confiner

dans un segment bien défini, avec des termes bien choisis, afin de mieux contrôler son sujet, dans notre cas le Vocabulaire (impact) n'est pas fortuit, il ne peut révéler une relation de Causalité. La démission parentale quant à elle, ne pouvant être isolée du Contexte familial, régit par des différences à origines multiples: sociales Culturelles, et religieuses ... qui peuvent expliquer l'appartenance Sociologique du thème, qui reste un domaine très étendu, péniblement Cernable, nous aurions aidé par cette note à porter un regard, sur ce phénomène Qui ronge le bien être de la vie sociale.

REFERENCES:

- 1- Robert Lafon: vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant éd PUF Paris 1979
- 2- Mustapha Hadiyah: socialisation et identité étude psychologique de l'enfant scolarisé au Maroc ed NADJAH EL DJADIDA Casablanca 1988
- 3- Renald Legendre: dictionnaire actuel de l'éducation ed Gerin Montréal 1993
- 4- Jean-Yves Barreyre
Dictionnaire critique d'action sociale – éd. Bayard – Paris 1995.
- 5- Paul Darveau et Roland Viau: la motivation des enfants le rôle des parents, Paris 1997.
- 6- Ministère de l'éducation (France) « Les attentes scolaires des parents d'élèves au début des études secondaires. Publié en juin et septembre 1998; sur le site <ftp://trf.education.gouv.fr>
- 7- Agnes Van Zanten et Marie Duru-Bellat, la sociologie de l'école, ed Armand Colin Paris 1999.
- 8- Ahcene Zahraoui et autres: familles d'origines Algériennes en France; étude sociologique des processus d'intégration d'l'harmattan Paris 1999.
- 9- Circulaire interministérielle N° 99/153 du 09 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, France.
- 10- Laurent Muccheilli: La démission parentale en question – un bilan des recherches – Revue questions pénales vol 13 N° 04 Septembre 2000.
- 11- Direction générale de l'enseignement scolaire de France: l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire février 2001.
- 12- Isabelle Chabot: le rôle des parents: un déterminant du choix de carrière chez l'enfant. Ed ERPI St-Laurent 2001

- 13–Françoise Dekeuwer-Defossez et autres: l'autorité parentale en question. Presse universitaire de Septentrion Villeneuve d'Ascq 2003.
- 14–Ministère de l'éducation Algérien: « rapport national sur le développement de l'éducation » présenté à la 47 session de la conférence internationale de l'éducation tenu a Genève du 8–11 septembre 2004.
- 15–Alexis Rosenbaum :la peur de l'infériorité, ed l'harmattan paris 2005
- 16–J.Siaud Facchin: aider l'enfant en difficulté scolaire, ed Odile Jacob paris 2006
- 17–Circulaire N° 2006 137 du 25 Aout 2006 relative au rôle et place des parents à l'école.
- 18–Circulaire N° 2006.137 d'Aout 2006: relative au rôle et place des parents a l'école
- 19–Catherine Sellenet: La parentalité décryptée, éd. l'Harmattan, Paris 2007
- 20–Code de l'éducation français version du 28 janvier 2008.
- 21–Ibn habib bawa: pratiques éducatives familiales estime de soi et performances scolaires chez les adolescents. DEA université de Lomé département de psychologie et de l'éducation 2008.
- 22–Mathieu Ichou: rapprocher les familles populaires de l'école, revue, dossier d'études N° 125 février 2010 publié par la « CNAF » France
- 23–Regis secher: reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfant, l'harmattan paris 2010.
- 24–Séminaire de Montargis France: qui s'est tenu le 17 octobre 2010 sous le thème de «le rôle des parents dans l'éducation scolaire des enfants ».